



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Ajustement du tableau des effectifs

DE20171016_44

Conseil municipal du 16 octobre 2017

Rapporteur :
François ELIE

Télétransmise à la Préfecture le **19 OCT. 2017**
Affichée le 19 octobre 2017

L'an deux mille dix sept, le seize octobre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 4 octobre 2017

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, M. PIERRE-JUSTIN, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, Mme RICCI, M. LAVAUD, Mme COUTANT

Etait absent(e) :

M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme FAVE à M. MARQUET
- Mme BOUTTEMY à Mme FRANÇOIS-ROUGIER
- Mme LASBUGUES à Mme CHAUVET
- Mme DUBOIS à Mme LAGRANGE
- M. POUSSET à M. VERGNAUD
- Mme SERRALHEIRO à Mme MACULA
- M. ACHARKI à M. MONIER
- M. BOUCHAUD à M. BOUAZZA
- Mme PEREZ à M. LAVAUD

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le Directeur des Affaires Juridiques
Médéric DAVID

Président de séance : M. Xavier BONNEFONT

Secrétaire de séance : Mme Martine FRANÇOIS-ROUGIER



R E S S O U R C E S

Ajustement du tableau des effectifs

Ressources humaines
id : 1934

Conseil municipal
16 octobre 2017

44

Rapporteur : François ELIE

Afin d'assurer la continuité des services et de procéder rapidement aux remplacements de fonctionnaires, il vous est proposé de transformer les postes existants ou de créer des postes pour permettre d'engager les procédures de recrutement :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Vie quotidienne – Direction de l'enfance	Cuisinier(e)	Agent de maîtrise	Fermeture	-1
	Agent(e) de service polyvalent	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+1
Attractivité et développement territorial – direction développement arts image arts graphiques et culture	Responsable politique	Attaché(e)	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial – direction développement arts image arts graphiques et culture	Responsable politique	Cadre d'emplois des attaché(e)s ou des attaché(e)s de conservation ou des rédacteur(ric)e)s ou des assistant(e)s de conservation	Création	+1
Attractivité et développement territorial – Direction développement urbain	Gestionnaire base de données SIG	Cadre d'emplois des technicien(ne)s ou des rédacteur(ric)e)s	Fermeture	-1
Ressources internes – DSIT	Chef de projet informatique fonctionnel	Cadre d'emplois des ingénieur(e)s	Création	+1
Attractivité et développement territorial – Mission emploi	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial – Mission emploi	Conseiller(e) en insertion professionnelle	Cadre d'emplois des rédacteur(ric)e)s	Création	+1
Ressources internes	Mécanicien(ne)	Adjoint(e)	Fermeture	-1

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Direction logistique – bâtiments		technique principal(e) 1ère classe		
Ressources internes – Direction logistique – bâtiments	Mécanicien(ne)	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+1
Vie quotidienne – Direction espaces publics	Agent(e) d'exploitation GESTA	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
Vie quotidienne – Direction espaces publics	Agent(e) d'exploitation GESTA	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+1
Cabinet du maire – Direction police municipale	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
Cabinet du maire – Direction police municipale	Assistant(e) administratif(ve)	Cadre d'emplois des adjoint(e)s administratif(ve)s	Création	+1
Cabinet du maire – Direction police municipale	Placier(e)	Adjoint(e) technique	Fermeture	-1
Cabinet du maire – Direction police municipale	Placier(e)	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+1
Cabinet du maire – Direction police municipale	Agent(e) de police municipale	Cadre d'emplois des agent(e)s de police municipale	Création	+1
TOTAL				+1

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Parmi ces emplois, figurent les emplois de direction tels qu'ils sont définis par le décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987 modifié. Les collectivités de plus de 2 000 habitants peuvent créer un emploi fonctionnel de directeur général des services. Le fonctionnaire exerçant cette fonction est détaché de son grade sur l'emploi fonctionnel. Afin d'engager la procédure de recrutement d'un directeur général des services, il vous est proposé les créations de postes suivantes :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Direction générale	Directeur(rice) général(e) des services		Création	+1
Direction	Directeur(rice)	Cadre d'emplois des	Création	+1

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
générale	général(e) des services	administrateur(rice) ou des attaché(e)s ou des ingénieur(e)s ou des ingénieur(e)s en chef		
TOTAL				+2

Afin d'acter la mobilité interne d'un fonctionnaire, il vous est proposé de procéder à l'ajustement suivant :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Vie quotidienne - direction de l'enfance	Agent(e) de service polyvalent	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
		Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+1
TOTAL				0

La nomination des fonctionnaires dont les dossiers d'avancement de grade seront soumis à l'avis de la prochaine commission administrative paritaire nécessite de créer, par anticipation, les postes correspondants aux possibilités maximum de nominations, à compter du 1er novembre 2017.

Selon les avis émis par la commission administrative paritaire et les décisions prises par Monsieur le Maire, ces créations seront neutralisées par la suppression des postes des agents promus lors du prochain conseil municipal.

Conformément aux directives de la direction générale des collectivités locales, les tableaux d'avancements de grade pour la catégorie C seront établis selon les conditions en vigueur avant la mise en œuvre des dispositions du décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C. Les fonctionnaires promus seront ensuite reclassés conformément aux dispositions du décret susvisé.

Grade	Nombre de postes
Adjoint administratif(ve) 1ère classe	+3
TOTAL	+3

Des fonctionnaires ont quitté leur service d'affectation soit pour un départ à la retraite ou une mutation, soit pour pourvoir un poste vacant dans un autre service dans le cadre de la mobilité interne. En raison d'un contexte budgétaire contraint, ces départs ont conduit les directions et les services à réévaluer leurs besoins en personnel à se réorganiser. Ces opérations conduisent aujourd'hui à proposer les suppressions de postes suivantes :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Attractivité et développement territorial – direction développement arts et culture	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial – Direction développement urbain	Instructeur(rice) taxe locale publicité extérieure	Agent(e) maîtrise	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial – Direction développement urbain	Chargé(e) d'accueil	Adjoint(e) administratif(ve)	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial – Direction des sports	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial – Direction des sports	Chargé(e) de mission	Ingénieur(e)	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial – Direction des sports	Gestionnaire équipements sportifs	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
Attractivité et développement territorial	Chef de projet ville intelligente	Attaché(e)	Fermeture	-1
Ressources internes DRH	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 1ère classe	Fermeture	-1
Ressources internes DRH	Gestionnaire paye/carrière	Rédacteur(rice) principal(e) 1ère classe	Fermeture	-1
Ressource internes – Direction bâtiments logistique	Coordinateur(rice) bâtiments	Ingénieur(e)	Fermeture	-1
Ressources internes – Direction des affaires juridiques	Responsable service assemblées	Directeur(rice) territorial(e)	Fermeture	-1
Cabinet du Maire	Porteur(se) de plis	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Fermeture	-1
Cabinet du Maire	Chargé(e) de mission politiques	Directeur(rice)	Fermeture	-1

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
	publiques	territoriale		
Cabinet du Maire	Chargé(e) du suivi du projet municipal	Cadre d'emplois des attaché(e)s territoriaux	Fermeture	-1
Direction générale	Chargé(e) de mission audit et contrôle de gestion	Administrateur(rice) territorial(e)	Fermeture	-1
Ressources internes	Directeur(rice) général(e) adjoint(e) des services	Administrateur	Fermeture poste administrateur	-1
Vie quotidienne	Directeur(rice) général(e) adjoint(e) des services	Directeur(rice) territorial	Fermeture poste directeur	-1
Direction générale	Directeur(rice) général(e) adjoint(e) des services		Fermeture emploi fonctionnel	-1
TOTAL				-18

Dans le cadre de la procédure d'avancement de grade et de promotion interne 2017, le conseil municipal réuni le 22 mai 2017 a créé les postes correspondants afin de procéder à la nomination des fonctionnaires. Pour mettre à jour le tableau des effectifs, il convient désormais de supprimer les postes occupés par ces mêmes fonctionnaires.

Grade	Nombre de postes
Directeur(rice) territorial(e)	-2
Attaché(e)	-2
Puéricultrice classe supérieure	-1
Puéricultrice classe normale	-1
Educateur(rice) de jeunes enfants	-1
Technicien(ne) principal(e) 2ème classe	-1
Rédacteur(rice)	-5
Agent(e) de maîtrise	-15
Adjoint(e) technique principal(e) 1ère classe	-2
Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	-3
TOTAL	-33

Grade	Nombre de postes

Il vous est proposé :

- de procéder aux suppressions et aux créations de postes ci-dessus qui ont été soumises à l'avis du comité technique,
- d'autoriser, conformément aux dispositions de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste proposé après déclaration de vacance d'emploi, le recrutement d'un agent contractuel sur :
 - le grade d'attaché territorial (grille indiciaire allant de l'indice brut 434 à l'indice brut 810) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente pour occuper les fonctions de responsable de la politique de l'image et des arts graphiques à la direction du développement des arts et de la culture,
 - Le grade d'ingénieur territorial (grille indiciaire allant de l'indice brut 434 à l'indice brut 810) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente pour occuper les fonctions de chef de projet informatique fonctionnel à la direction des systèmes d'informations et télécommunications.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la ville et au budget annexe du Gesta.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité, adopte la proposition du rapporteur.

5 abstention(s) : M. BOUAZZA M. PAIN M. BOUCHAUD M. LAVAUD Mme PEREZ

Fait et délibéré au Conseil Municipal ledit jour
16 octobre 2017

Pour extrait conforme,
P/Le Maire,



Pour le Maire,
Vincent YOU
Adjoint délégué
Finances - Politiques contractuelles
Fonds européens

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- 2 mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.